Deepbloo

PANORAMA DEEPBLOO

Panorama des appels d’offres des mobilités du quotidien

France · novembre 2025 à octobre 2026

Édition de novembre 2026

1 785 consultations publiques analysées

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

INTRODUCTION

Les mobilités du quotidien au prisme de la commande publique

Prendre le bus ou le tramway, rejoindre une gare à vélo, traverser un bourg à pied : les déplacements du quotidien reposent sur des équipements et des services que les collectivités achètent par appel d'offres. Ce Panorama recense les 1 785 consultations publiées en France entre le 1er novembre 2025 et le 31 octobre 2026 pour étudier et planifier ces déplacements, exploiter et équiper les transports collectifs, aménager des itinéraires cyclables et piétons, organiser l'intermodalité et réguler la circulation automobile.

L'année étudiée est particulière pour les acheteurs locaux. Les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ont renouvelé les exécutifs des communes et des intercommunalités, qui publient environ six consultations sur dix dans ce domaine. Au niveau national, le sort des zones à faibles émissions a été tranché par le Conseil constitutionnel, et le projet de loi de finances pour 2026 prévoyait des crédits en baisse pour le plan vélo et marche (voir encadré).

Le Réseau vélo et marche, qui fédère les collectivités engagées dans ces politiques, indiquait en janvier 2026 que la France comptait 88 497 km d'aménagements cyclables et que la pratique quotidienne du vélo et de la marche avait progressé de 5 % en 2025 dans tous les types de territoires.

Repères nationaux

- **Zones à faibles émissions.** Le 21 mai 2026, le Conseil constitutionnel a censuré l'article de la loi de simplification de la vie économique qui supprimait les zones à faibles émissions, en le jugeant sans lien, même indirect, avec le projet de loi initial (décision n° 2026-903 DC). Le dispositif reste inscrit dans la loi.
- **Plan vélo et marche.** Le projet de loi de finances pour 2026 prévoyait 31 millions d'euros d'autorisations d'engagement et 73 millions d'euros de crédits de paiement pour la sous-action « Plan vélo et marche », contre 100 millions d'euros de crédits de paiement prévus en 2025, selon les amendements examinés à l'Assemblée nationale. Le gouvernement avait annoncé en mai 2023 un investissement de 2 milliards d'euros d'ici 2027. Selon le Réseau vélo et marche, une enveloppe de 50 millions d'euros du Fonds vert dédiée au vélo a été annulée lors de l'adoption définitive du budget 2026.
- **Financement des transports régionaux.** La loi de finances pour 2025 permet aux régions d'instituer un versement mobilité régional et rural, plafonné à 0,15 % de la masse salariale. Au 31 décembre 2025, seulement la moitié des régions éligibles avaient décidé de l'instaurer, selon le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur l'application des mesures fiscales.

Sources : Conseil constitutionnel, décision n° 2026-903 DC du 21 mai 2026 ; Assemblée nationale, amendements aux projets de loi de finances pour 2025 et 2026 (mission Écologie, développement et mobilité durables) ; loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025, article 118 ; Assemblée nationale, rapport d'information sur l'application des mesures fiscales, 23 septembre 2026 ; Réseau vélo et marche, communiqué du 27 janvier 2026.

Principal enseignement de l'année : le vélo et la marche restent le premier objet de la commande publique des mobilités du quotidien, avec 45,7 % des consultations, mais leur nombre recule nettement entre les deux semestres (454 puis 361). L'ensemble du secteur passe de 951 consultations entre novembre 2025 et avril 2026 à 834 entre mai et octobre 2026 (-12,3 %), alors que le nombre total d'appels d'offres publiés en France progresse de 3,0 % sur la même période. Les études et plans de mobilité (60 puis 79) et le transport à la demande (31 puis 47) font partie des rares catégories en hausse.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

01

SECTION 01

L’essentiel en chiffres

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

01 · L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

Six chiffres à retenir

1 785
CONSULTATIONS
publiées en France entre novembre 2025 et octobre 2026

45,7 %
VÉLO ET MARCHE
815 consultations, dont 540 pour des pistes cyclables, voies vertes et véloroutes

-12,3 %
ENTRE LES DEUX SEMESTRES
951 puis 834 consultations, alors que l'ensemble des appels d'offres français progresse de 3,0 %

297 → 243
PISTES CYCLABLES
consultations publiées au 1er puis au 2d semestre

43,4 %
INTERCOMMUNALITÉS
part des consultations publiées par des métropoles, agglomérations et communautés de communes

31 jours
DÉLAI MÉDIAN
entre la publication et la date limite de remise des offres

Principaux enseignements

- **Le vélo et la marche en tête.** 815 consultations portent sur le vélo et la marche, dont 540 sur des pistes cyclables, voies vertes et véloroutes : c'est la première catégorie du Panorama (30,3 % du total).
- **Un recul au second semestre.** Le nombre de consultations baisse de 12,3 % entre le premier semestre (951) et le second (834), et de 13,7 % sur les seules publications officielles au BOAMP et au JOUE (599 puis 517), alors que l'ensemble des appels d'offres français progresse. Le vélo (454 puis 361) et les transports collectifs (329 puis 285) concentrent la baisse.
- **Quelques catégories progressent.** Les études, plans et conseil en mobilité (60 puis 79 consultations), le transport à la demande (31 puis 47) et, sur de petits effectifs, la billettique (13 puis 17) et la régulation du trafic (4 puis 7).
- **Une commande très dispersée.** Environ un millier d'acheteurs ont publié au moins une consultation et les dix premiers n'en totalisent que 13,4 %. Île-de-France Mobilités arrive en tête avec 32 consultations.
- **La régulation automobile presque absente.** 11 consultations portent sur la gestion et la régulation du trafic, et aucun appel d'offres de la période ne mentionne une zone à faibles émissions dans son titre ou ses lots.
- **Des attributions partagées.** Sur 854 avis d'attribution, les groupes de travaux publics Colas, Eiffage et Vinci sont les plus cités ; dans l'exploitation des lignes, une entité portant le nom de Keolis, Transdev ou de la RATP n'apparaît que dans 27 des 159 avis qui nomment un titulaire.

Citer ce Panorama

Source : Deepbloo, Panorama des appels d'offres des mobilités du quotidien, France, novembre 2025 à octobre 2026 (deepbloo.com)

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

02

SECTION 02

Méthodologie

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

02 · MÉTHODOLOGIE

Comment ce Panorama a été construit

Périmètre

Le Panorama couvre les consultations publiques publiées en France, métropole et outre-mer, du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2026, dont l'objet porte sur les déplacements du quotidien. Elles sont classées en cinq blocs et onze catégories, chaque consultation étant rattachée à sa catégorie principale.

Restent hors du périmètre : le stationnement et les parkings (à l'exception des parcs relais), la logistique urbaine, la voirie, la signalisation et les ouvrages d'art en général, le tourisme à vélo, l'accessibilité des bâtiments, le transport scolaire exclusif, le transport occasionnel ou de groupe et le ferroviaire hors tramway et métro.

BLOC	CATÉGORIES
Planifier et étudier	Études, plans et conseil en mobilité
Transports collectifs et à la demande	Tramway, métro, BHNS et transport par câble ; Exploitation des réseaux et lignes de transport public ; Transport à la demande et transport adapté ; Autobus, autocars et équipements des réseaux
Vélo et marche	Pistes cyclables, voies vertes et véloroutes ; Liaisons douces, cheminements piétons et apaisement ; Vélos et services vélo
Intermodalité et services	Pôles d'échanges, parcs relais, covoiturage et autopartage ; Billettique et information voyageurs
Réguler la voiture	Gestion et régulation du trafic

Sélection des avis

Les avis ont été repérés par 97 expressions recherchées dans les titres et les intitulés de lots (liste en annexe), parmi les appels d'offres et les avis d'attribution publiés en France. Chaque avis a ensuite été relu et classé. Sur 2 730 avis d'appel d'offres repérés, 2 033 ont été retenus.

La recherche porte sur l'objet affiché des consultations, c'est-à-dire leur titre et les intitulés de leurs lots, et non sur le texte complet des avis. Une consultation dont le titre et les lots ne mentionnent aucune de ces expressions n'est pas comptée, même si sa description concerne les mobilités du quotidien : les chiffres de ce Panorama portent sur les consultations dont la mobilité est l'objet principal affiché.

Sont écartés les avis qui ne citent le secteur qu'en passant (par exemple un lot d'aménagement cyclable dans une opération immobilière), les délibérations, décisions, avis d'attribution et rectificatifs classés comme appels d'offres, les avis de préinformation et de sourcing, qui annoncent une consultation ou sondent le marché sans ouvrir de mise en concurrence, et les projets situés hors de France.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Règle de comptage

Une consultation compte une seule fois lorsqu'elle est publiée sur plusieurs plateformes, sous des variantes du nom de l'acheteur, en version anglaise au Journal officiel de l'Union européenne, avec un titre tronqué ou un préfixe différent, ou lorsqu'elle est republiée avant sa date limite. La publication la plus ancienne est retenue, avec le titre le plus complet.

Une relance publiée après la date limite d'une première consultation compte comme une nouvelle consultation, et chaque lot publié séparément compte comme une consultation. Sur les 1 785 consultations, 78 sont des relances et 33 des lots publiés séparément ; ces deux nombres sont donnés pour chacun des premiers acheteurs du classement (section 05). Les 1 785 consultations correspondent ainsi à 2 033 avis publiés.

Localisation et acheteurs

Chaque consultation est rattachée au lieu des travaux ou du service lorsque l'avis le cite, sinon à la localisation de l'avis, jamais au seul siège de l'acheteur. 15 consultations de centrales d'achat à portée nationale ne sont rattachées à aucune région.

Les entités d'un même organisme sont regroupées sous un libellé explicite, par exemple « Groupe RATP (entités au nom du groupe) » ; les filiales dédiées à un réseau sont comptées à part. Les acheteurs sont classés par type : intercommunalités, communes, opérateurs et exploitants, départements, autorités organisatrices de la mobilité constituées en syndicat ou en établissement dédié, régions, État et établissements publics, autres.

Comparaison des semestres

Le premier semestre court du 1er novembre 2025 au 30 avril 2026, le second du 1er mai au 31 octobre 2026. Pour vérifier qu'une évolution ne tient pas à la collecte, elle est comparée à celle de l'ensemble des appels d'offres publiés en France (97 523 puis 100 459 avis) et à celle des seules publications officielles au BOAMP et au JOUE (41 498 puis 42 207 avis). Pour apprécier l'effet du calendrier, la part des avis repérés par les mêmes expressions, avant relecture, dans l'ensemble des appels d'offres français est également calculée pour les deux semestres de l'année précédente (novembre 2024 à octobre 2025).

> **Ce que mesure ce Panorama**
>
> Ce Panorama compte des consultations, pas des montants ni un volume d'investissement. Une délégation de service public de plusieurs années pour un réseau de bus y pèse autant qu'un achat de vélos de service. Les évolutions décrivent donc l'activité des acheteurs, mesurée en nombre de mises en concurrence.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

03

SECTION 03

Dynamique des consultations

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

03 · DYNAMIQUE

Un second semestre en retrait

Les 1 785 consultations se répartissent de façon irrégulière au fil de l'année. Les mois les plus actifs sont décembre 2025 (186 consultations) et juillet 2026 (182) ; les plus calmes, août 2026 (74) et mai 2026 (111).

Entre les deux semestres, le nombre de consultations passe de 951 à 834, soit -12,3 %. Sur les seules consultations publiées au BOAMP ou au JOUE, la baisse est du même ordre : 599 puis 517, soit -13,7 %.

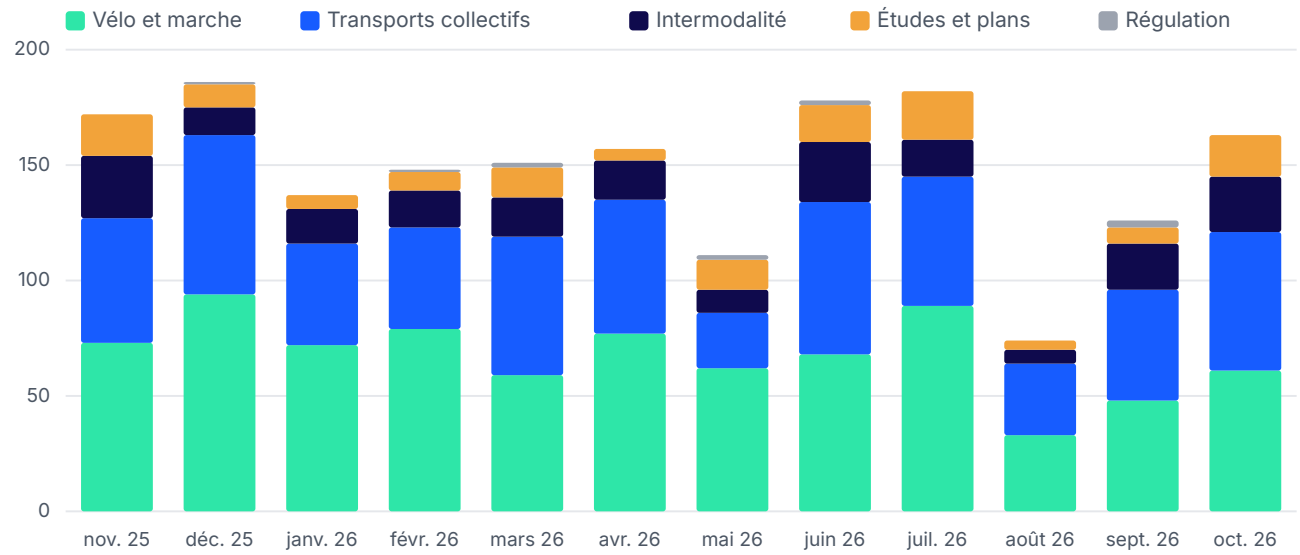

Figure 1 : Consultations publiées par mois et par bloc, novembre 2025 à octobre 2026

Les deux semestres comparés

Nombre de consultations ou d'avis publiés. 1er semestre : 1er novembre 2025 au 30 avril 2026. 2d semestre : 1er mai au 31 octobre 2026.

PÉRIMÈTRE	1ER SEMESTRE	2D SEMESTRE	ÉVOLUTION
Consultations du Panorama	951	834	-12,3 %
dont publiées au BOAMP ou au JOUE	599	517	-13,7 %
Ensemble des appels d'offres publiés en France	97 523	100 459	+3,0 %
dont publiés au BOAMP ou au JOUE	41 498	42 207	+1,7 %

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Ce que mesure cette baisse

Ces deux taux sont deux mesures complémentaires, sur des périmètres différents : l'ensemble des sources d'une part (-12,3 %), les publications officielles d'autre part (-13,7 %). Sur les mêmes semestres, le nombre total d'appels d'offres publiés en France progresse de 3,0 %, et celui des publications au BOAMP et au JOUE de 1,7 % : la baisse ne s'explique donc pas par une variation de la collecte.

Une comparaison entre deux semestres consécutifs ne suffit pas, à elle seule, à démontrer un ralentissement durable : le calendrier des acheteurs (vote des budgets en début d'année, travaux programmés pour la belle saison, congés d'été) peut peser sur la répartition des publications. À titre indicatif, un an plus tôt, la part des avis repérés par les mêmes expressions, avant relecture, dans l'ensemble des appels d'offres publiés en France était stable d'un semestre à l'autre (1,52 % de novembre 2024 à avril 2025, 1,54 % de mai à octobre 2025) ; sur la période étudiée, elle passe de 1,50 % à 1,26 %. Seule la comparaison avec les mêmes semestres des années suivantes permettra de confirmer une tendance.

La baisse porte sur un nombre de consultations, pas sur un volume d'investissement. Le second semestre correspond aux premiers mois des exécutifs issus des élections municipales et communautaires de mars 2026 ; les avis ne permettent pas, à eux seuls, d'établir un lien de cause à effet.

Par bloc

Le recul est concentré sur deux blocs. Le vélo et la marche passent de 454 à 361 consultations (-20,5 %) et les transports collectifs de 329 à 285 (-13,4 %). L'intermodalité reste stable (104 puis 102), tandis que les études et la planification progressent (60 puis 79). La régulation de la voiture reste marginale (4 puis 7).

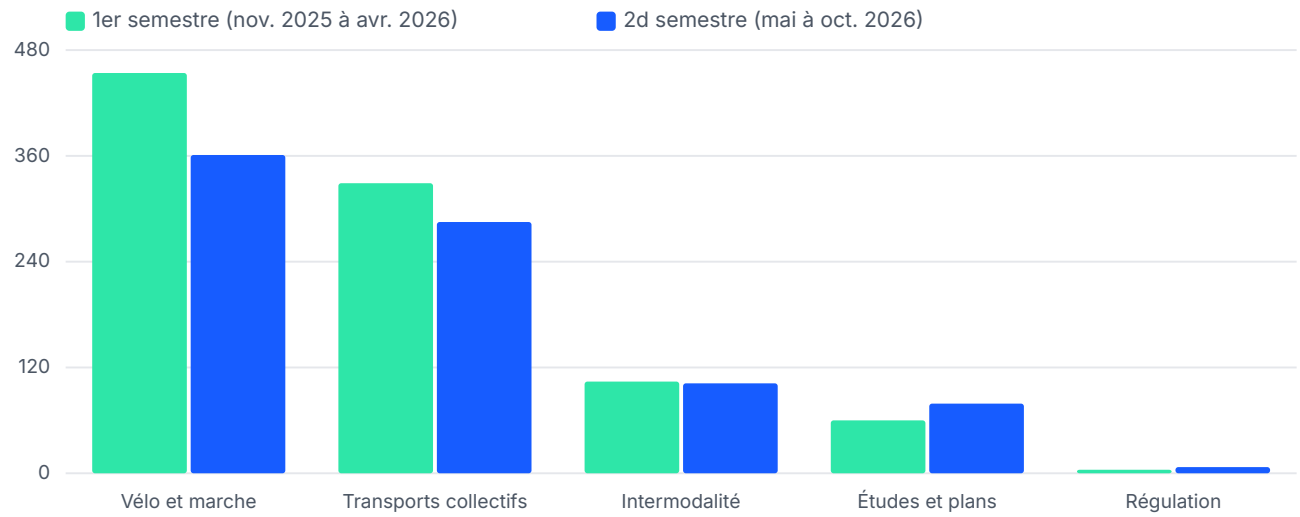

Figure 2 : Consultations par bloc et par semestre

BLOC	1ER SEMESTRE	2D SEMESTRE	TOTAL	PART DU TOTAL
Vélo et marche	454	361	815	45,7 %
Transports collectifs et à la demande	329	285	614	34,4 %
Intermodalité et services	104	102	206	11,5 %
Planifier et étudier	60	79	139	7,8 %
Réguler la voiture	4	7	11	0,6 %

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

04

SECTION 04

Répartition géographique

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

04 · GÉOGRAPHIE

Où se publient les consultations

Auvergne-Rhône-Alpes publie le plus grand nombre de consultations (290, soit 16,2 % du total). La région cumule un grand réseau urbain, celui de SYTRAL Mobilités à Lyon, des véloroutes portées par la Région et les départements alpins, et les lignes interurbaines régionales. Suivent le Grand Est (167), porté par Strasbourg et la Collectivité européenne d'Alsace, l'Île-de-France (167), l'Occitanie (157) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (152).

Les territoires d'outre-mer totalisent 75 consultations, dont 26 à La Réunion. Les 12 consultations des collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Saint-Barthélemy) figurent dans le tableau mais pas sur la carte.

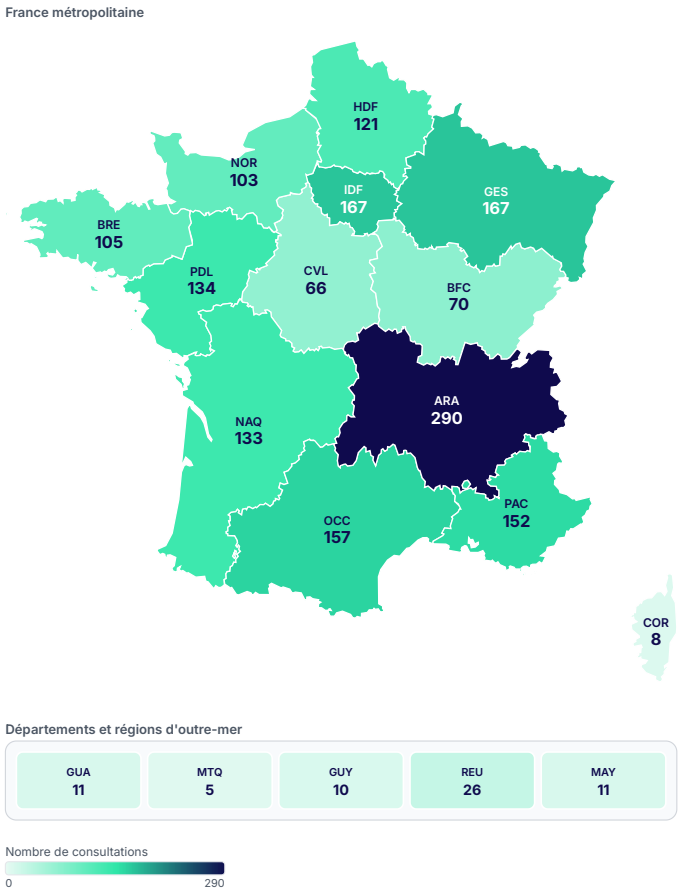

Les dix départements qui comptent le plus de consultations.

DÉPARTEMENT	CONSULTATIONS
Bas-Rhin (67)	72
Paris (75)	68
Loire-Atlantique (44)	66
Rhône (69)	65
Nord (59)	62
Haute-Savoie (74)	57
Bouches-du-Rhône (13)	54
Haute-Garonne (31)	46
Savoie (73)	41
Alpes-Maritimes (06)	41

Figure 3 : Consultations par région, novembre 2025 à octobre 2026

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Nombre de consultations par région (lieu des travaux ou du service quand l'avis le cite).

RÉGION	1ER SEMESTRE	2D SEMESTRE	TOTAL	PART
Auvergne-Rhône-Alpes	159	131	290	16,2 %
Grand Est	86	81	167	9,4 %
Île-de-France	93	74	167	9,4 %
Occitanie	77	80	157	8,8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	82	70	152	8,5 %
Pays de la Loire	68	66	134	7,5 %
Nouvelle-Aquitaine	76	57	133	7,5 %
Hauts-de-France	64	57	121	6,8 %
Bretagne	61	44	105	5,9 %
Normandie	51	52	103	5,8 %
Bourgogne-Franche-Comté	35	35	70	3,9 %
Centre-Val de Loire	40	26	66	3,7 %
La Réunion	14	12	26	1,5 %
Collectivités d'outre-mer	2	10	12	0,7 %
Guadeloupe	7	4	11	0,6 %
Mayotte	3	8	11	0,6 %
Guyane	7	3	10	0,6 %
Corse	6	2	8	0,4 %
Martinique	3	2	5	0,3 %
Portée nationale (centrales d'achat)	11	4	15	0,8 %
Non localisées	6	16	22	1,2 %

Entre les deux semestres, parmi les régions qui comptent au moins 50 consultations, les baisses les plus fortes en proportion concernent le Centre-Val de Loire (40 puis 26), la Bretagne (61 puis 44) et la Nouvelle-Aquitaine (76 puis 57). En nombre, c'est en Auvergne-Rhône-Alpes que le recul est le plus important (159 puis 131). L'Occitanie (77 puis 80), la Normandie (51 puis 52) et la Bourgogne-Franche-Comté (35 puis 35) sont stables ou en légère hausse.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

05

SECTION 05

Les acheteurs

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

05 · ACHETEURS

Un marché porté par les intercommunalités

Environ un millier d'acheteurs distincts (1 022 une fois rapprochées les variantes de leur nom) ont publié au moins une consultation, et plus de sept sur dix (723) n'en ont publié qu'une. Les dix premiers acheteurs ne totalisent que 13,4 % des consultations : la commande des mobilités du quotidien est d'abord une commande locale et dispersée.

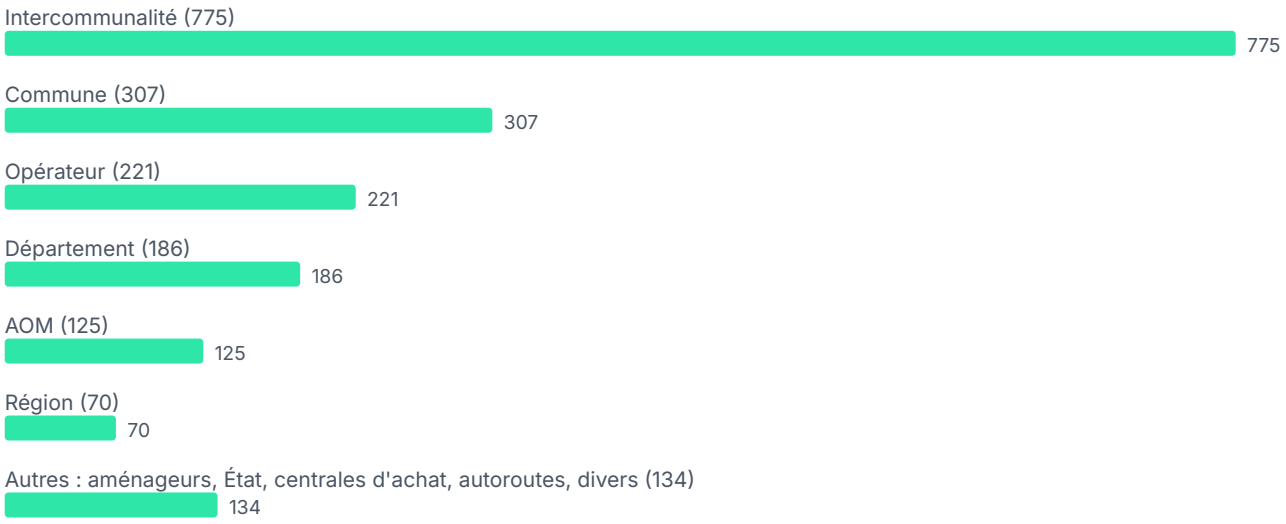

Figure 4 : Consultations par type d'acheteur (une consultation peut associer plusieurs acheteurs)

Les intercommunalités publient 43,4 % des consultations (775) : métropoles, communautés urbaines, d'agglomération et de communes sont le plus souvent autorités organisatrices de la mobilité et gèrent une partie de la voirie. Viennent ensuite les communes (307), les opérateurs et exploitants de réseaux, régies et sociétés publiques locales (221), les départements, présents surtout sur les véloroutes et pistes le long des routes départementales (186), les syndicats et établissements dédiés à la mobilité (125) et les régions (70).

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Les premiers acheteurs

Acheteurs ayant publié au moins 11 consultations (16 acheteurs, avec les ex aequo). Nombre de consultations par acheteur, après regroupement des entités d'un même organisme. Les lots publiés séparément et les relances publiées après la date limite d'une première consultation sont comptés comme des consultations distinctes. AOM : autorité organisatrice de la mobilité.

RANG	ACHETEUR	TYPE	TOTAL	1ER / 2D SEM.	LOTS SÉPARÉS	RELANCES
1	Île-de-France Mobilités	AOM	**32**	21 / 11	0	0
2	SYTRAL Mobilités (Lyon)	AOM	**29**	21 / 8	0	0
3	Groupe RATP (entités au nom du groupe)	Opérateur	**28**	14 / 14	0	3
4	Régie Ligne d'Azur (Nice)	Opérateur	**26**	12 / 14	8	1
5	Métropole Rouen Normandie	Intercommunalité	**23**	8 / 15	6	0
5	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Région	**23**	15 / 8	0	1
7	Régie des transports métropolitains (RTM, Marseille)	Opérateur	**21**	14 / 7	0	0
7	Compagnie des transports strasbourgeois (CTS, avec la CTBR)	Opérateur	**21**	15 / 6	0	1
9	Semitan (Nantes)	Opérateur	**19**	6 / 13	3	1
10	Métropole Aix-Marseille-Provence	Intercommunalité	**17**	10 / 7	2	1
11	Tisséo (Collectivités, Ingénierie, Voyageurs)	AOM	**16**	12 / 4	0	0
11	Nantes Métropole	Intercommunalité	**16**	8 / 8	1	1
13	Métropole européenne de Lille	Intercommunalité	**12**	7 / 5	0	1
13	Département de la Haute-Savoie	Département	**12**	6 / 6	0	0
15	Keolis Lille Ilévia	Opérateur	**11**	4 / 7	0	0
15	Collectivité européenne d'Alsace	Département	**11**	3 / 8	0	0

Île-de-France Mobilités arrive en tête avec 32 consultations, dont 10 délégations de service public ; 9 d'entre elles concernent des lots de lignes de bus mis en concurrence. Elle en publie 21 au premier semestre et 11 au second. Suivent SYTRAL Mobilités, l'autorité organisatrice lyonnaise, et le Groupe RATP, dont les consultations portent surtout sur la maintenance des réseaux de métro et de tramway.

Le rang de la Régie Ligne d'Azur s'explique par son mode de publication : 8 de ses 26 consultations sont des lots publiés séparément, pour la plupart ceux d'un accord-cadre de pièces détachées et de maintenance pour les tramways et les bus niçois, mis en concurrence un à un.

Le libellé « Groupe RATP (entités au nom du groupe) » rassemble les avis publiés au nom de la RATP et de ses directions. RATP Cap Île-de-France, filiale dédiée aux lignes de bus franciliennes mises en concurrence, est comptée à part : elle a publié 2 consultations sur la période, sans publication conjointe avec le groupe. Les entités de Tisséo à Toulouse et les directions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont de même regroupées sous un libellé unique. La Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) est comptée avec la SPL Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR), dont les avis portent tous sur le réseau de la CTS : les deux sociétés ont publié 6 consultations conjointement et la CTBR 5 seule.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

06

SECTION 06

Les avis d’attribution

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

06 · ATTRIBUTIONS

Qui remporte les marchés

854 avis d'attribution ont été publiés sur la période, comptés selon la même règle que les consultations. 718 d'entre eux nomment au moins un titulaire. Ces avis concernent pour partie des consultations lancées avant novembre 2025.

Les groupes de travaux publics sont les plus cités, essentiellement pour des aménagements cyclables : Colas apparaît dans 38 avis, Eiffage dans 29, Vinci (Eurovia, Vinci Construction) dans 26.

Sur les 179 avis d'attribution de pistes cyclables, voies vertes et véloroutes qui nomment un titulaire, 54 citent une entité de Colas, Eiffage, Vinci, Spie, Bouygues ou NGE : près de sept sur dix désignent d'autres entreprises, souvent régionales.

L'exploitation des lignes et du transport à la demande reste également ouverte : sur 159 avis d'attribution qui nomment un titulaire, 27 citent une entité au nom de Keolis, Transdev ou de la RATP. Les autres désignent des autocaristes régionaux ou des filiales locales qui ne portent pas le nom de leur groupe.

Avis d'attribution publiés de novembre 2025 à octobre 2026 nommant au moins une entité du groupe (raison sociale comportant le nom du groupe). Groupes cités dans au moins 7 avis. Les filiales qui ne portent pas le nom de leur groupe, fréquentes chez les transporteurs, n'y sont pas rattachées : les nombres sont des minima.

GROUPE	AVIS	DONT VÉLO ET MARCHE	DONT TRANSPORTS COLLECTIFS
Colas	**38**	24	7
Eiffage	**29**	18	9
Vinci (Eurovia, Vinci Construction)	**26**	22	3
Transdev	**18**	0	18
Ingérop	**16**	4	8
Spie	**15**	7	5
Keolis	**12**	0	11
NGE (dont Guintoli)	**10**	6	3
Car et Bus Maintenance (CBM)	**10**	0	10
Artelia	**8**	2	2
Egis	**8**	2	3
idverde	**8**	3	3
Bouygues	**7**	1	5
Éco-Compteur	**7**	6	0

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

07

SECTION 07

Typologie des consultations

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

07 · TYPOLOGIE

Ce que commandent les acheteurs

Les pistes cyclables, voies vertes et véloroutes forment la première catégorie (540 consultations), devant les tramways, métros, BHNS et transports par câble (294) et l'exploitation des réseaux et lignes de transport public (191).

CATÉGORIE	BLOC	1ER SEM.	2D SEM.	TOTAL	PART
Pistes cyclables, voies vertes et véloroutes	Vélo et marche	297	243	**540**	30,3 %
Tramway, métro, BHNS et transport par câble	Transports collectifs et à la demande	164	130	**294**	16,5 %
Exploitation des réseaux et lignes de transport public	Transports collectifs et à la demande	108	83	**191**	10,7 %
Pôles d'échanges, parcs relais, covoiturage et autopartage	Intermodalité et services	91	85	**176**	9,9 %
Liaisons douces, cheminements piétons et apaisement	Vélo et marche	78	72	**150**	8,4 %
Études, plans et conseil en mobilité	Planifier et étudier	60	79	**139**	7,8 %
Vélos et services vélo	Vélo et marche	79	46	**125**	7,0 %
Transport à la demande et transport adapté	Transports collectifs et à la demande	31	47	**78**	4,4 %
Autobus, autocars et équipements des réseaux	Transports collectifs et à la demande	26	25	**51**	2,9 %
Billettique et information voyageurs	Intermodalité et services	13	17	**30**	1,7 %
Gestion et régulation du trafic	Réguler la voiture	4	7	**11**	0,6 %

Vélo et marche : 815 consultations

Les 540 consultations de pistes cyclables, voies vertes et véloroutes vont de la maîtrise d'œuvre aux travaux : création d'une piste cyclable le long de la RD 941 par le Département de la Charente, passage inférieur de la véloroute Léman - Mont-Blanc à Passy par le Département de la Haute-Savoie, travaux de la Seine à Vélo entre Belbeuf et Tourville-la-Rivière par la Métropole Rouen Normandie.

Les liaisons douces et cheminements piétons (150) sont le plus souvent commandés par des communes, comme le cheminement reliant un hameau au bourg à Gonneville-la-Mallet (Seine-Maritime). Les vélos et services vélo (125) recouvrent le stationnement, la location, l'achat de vélos et le programme « Savoir rouler à vélo », organisé notamment par la communauté d'agglomération du Cotentin.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Transports collectifs et à la demande : 614 consultations

Les 294 consultations de tramway, métro, BHNS et transport par câble portent pour une large part sur l'entretien et le renouvellement des réseaux existants (pièces, révisions, rénovations), publiées notamment par les exploitants (Régie Ligne d'Azur, CTS, Semitan, RTM), et sur les extensions : création de la ligne de tramway T10 à Lyon, extension du tramway de Marseille vers la place du Quatre-Septembre, travaux préparatoires de la ligne C du métro de Toulouse.

L'exploitation des réseaux et lignes (191) comprend les délégations de service public de lignes de bus d'Île-de-France Mobilités, les lignes régulières interurbaines de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la délégation du réseau TCL sur l'agglomération de Villefranche-sur-Saône publiée par SYTRAL Mobilités. Le transport à la demande (78) est surtout commandé par des communautés de communes, comme celle du Sundgau (Haut-Rhin) pour un service en porte à porte.

Intermodalité et services : 206 consultations

Les pôles d'échanges, parcs relais, covoiturage et autopartage (176) réunissent des projets très divers : délégation de service public de l'autopartage régional d'Île-de-France Mobilités, aires de covoiturage le long des autoroutes A1, A26 et A29 commandées par Sanef, pôle d'échanges multimodal de Maringouins en Guyane. La billettique et l'information voyageurs (30) concernent le renouvellement des systèmes, par exemple les nouveaux valideurs du réseau lillois ou la billettique du réseau de Saint-Malo Agglomération.

Planifier et étudier : 139 consultations

Études de circulation et de trafic, enquêtes origine-destination et plans de mobilité composent ce bloc : élaboration du plan de mobilité d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, évaluation quinquennale du plan de mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence, enquête origine-destination du réseau de l'agglomération de Brive.

Réguler la voiture : 11 consultations

Les 11 consultations de gestion et de régulation du trafic portent sur les systèmes de régulation des carrefours et de gestion du trafic, à Strasbourg, Orléans ou dans le Val-de-Marne. Aucun appel d'offres publié sur la période ne mentionne une zone à faibles émissions dans son titre ou ses lots ; un seul avis d'attribution, publié par l'UGAP en juillet 2026, porte sur un système de contrôle automatisé de l'accès à ces zones.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

08

SECTION 08

Conditions de consultation

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

08 · CONDITIONS

Délais, procédures et allotissement

Le délai médian entre la publication d'une consultation et la date limite de remise des offres est de 31 jours. Il est calculé sur les 1 757 consultations dont la date limite tombe entre 1 et 200 jours après la publication (1 765 consultations indiquent une date limite). Il varie peu d'un bloc à l'autre.

Délai médian entre la publication et la date limite de remise des offres.

BLOC	CONSULTATIONS	DÉLAI MÉDIAN
Ensemble	1 757	31 jours
Vélo et marche	803	30 jours
Transports collectifs et à la demande	607	32 jours
Intermodalité et services	202	31 jours
Planifier et étudier	136	32 jours
Réguler la voiture	9	39 jours

Procédures de passation (consultations dont la procédure est connue).

PROCÉDURE	CONSULTATIONS
Procédure adaptée	795
Appel d'offres ouvert	310
Procédure avec négociation ou dialogue compétitif	82
Autre procédure	75
Concession ou délégation de service public	39
Appel d'offres restreint	7

Sur les 1 308 consultations dont la procédure est connue, 60,8 % relèvent de la procédure adaptée, réservée aux montants les plus faibles ou à certains services, et 23,7 % de l'appel d'offres ouvert. On compte 39 concessions et délégations de service public.

Les services représentent 49,1 % des consultations dont la nature est connue, les travaux 39,6 % et les fournitures 11,3 %. Le vélo et la marche sont d'abord un marché de travaux (485 consultations sur 785), les transports collectifs un marché de services.

Nature des prestations par bloc (consultations dont la nature est connue).

BLOC	TRAVAUX	SERVICES	FOURNITURES
Vélo et marche	485	242	58
Transports collectifs et à la demande	112	372	117
Intermodalité et services	84	103	9
Planifier et étudier	1	125	8
Réguler la voiture	2	6	3
Ensemble	**684**	**848**	**195**

23,5 % des consultations sont divisées en au moins deux lots. Les plus fortement allotties, à sept lots et plus (36 consultations), concernent surtout l'exploitation de lignes de transport, les pôles d'échanges et les services vélo.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

09

SECTION 09

Tendances à retenir

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

09 · TENDANCES

Tendances à retenir

Les tendances comparent le premier semestre (1er novembre 2025 au 30 avril 2026) et le second (1er mai au 31 octobre 2026), en nombre de consultations. Elles décrivent l'activité de la période ; un écart entre deux semestres consécutifs ne suffit pas à établir une tendance durable (voir l'encadré de la section 03).

1. Un recul général au second semestre

951 consultations au premier semestre, 834 au second (-12,3 %), et 599 puis 517 sur les seules publications au BOAMP et au JOUE (-13,7 %), quand l'ensemble des appels d'offres français progresse de 3,0 %.

2. Le vélo marque le pas

Les pistes cyclables, voies vertes et véloroutes passent de 297 à 243 consultations, les vélos et services vélo de 79 à 46, les liaisons douces et cheminements piétons de 78 à 72.

3. Les transports collectifs reculent, sauf le transport à la demande

Tramway, métro et BHNS : 164 puis 130. Exploitation des réseaux : 108 puis 83. Le transport à la demande progresse à l'inverse, de 31 à 47 consultations.

4. Les études et plans de mobilité progressent

La planification passe de 60 à 79 consultations : études de circulation, enquêtes, plans de mobilité et assistance à maîtrise d'ouvrage. C'est, avec la régulation de la voiture aux effectifs très faibles (4 puis 7), l'un des deux seuls blocs en hausse.

5. Des évolutions régionales contrastées

Parmi les régions qui comptent au moins 50 consultations, en proportion, le Centre-Val de Loire (40 puis 26), la Bretagne (61 puis 44) et la Nouvelle-Aquitaine (76 puis 57) reculent le plus ; en nombre, l'Auvergne-Rhône-Alpes (159 puis 131). L'Occitanie (77 puis 80), la Normandie (51 puis 52) et la Bourgogne-Franche-Comté (35 puis 35) progressent ou restent stables.

6. Les grands acheteurs ralentissent, d’autres accélèrent

Île-de-France Mobilités (21 puis 11) et SYTRAL Mobilités (21 puis 8) publient moins au second semestre ; la Métropole Rouen Normandie (8 puis 15) et la Semitan à Nantes (6 puis 13) davantage.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

CONCLUSION

Une année de transition pour la commande locale

Entre novembre 2025 et octobre 2026, 1 785 consultations ont été publiées en France pour les mobilités du quotidien. Près d'une sur deux concerne le vélo et la marche, une sur trois les transports collectifs. La commande est portée par les intercommunalités et dispersée entre environ un millier d'acheteurs, des grandes autorités organisatrices aux petites communes.

Le second semestre marque un recul de 12,3 % du nombre de consultations, concentré sur les aménagements cyclables et les transports collectifs, alors que l'ensemble des appels d'offres publiés en France progresse. Ce recul coïncide avec les premiers mois des équipes municipales et intercommunales élues en mars 2026 et avec la baisse des crédits du plan vélo et marche prévue par le projet de loi de finances pour 2026 ; les données de ce Panorama ne permettent pas d'établir un lien de cause à effet avec ces évolutions, et une seule année d'observation ne suffit pas à conclure à un ralentissement durable.

La régulation de la circulation automobile reste quasiment absente de la commande publique observée, alors que les zones à faibles émissions ont été maintenues par la décision du Conseil constitutionnel du 21 mai 2026.

Indicateurs à suivre

- Le nombre de consultations au premier semestre 2027, à comparer avec le premier semestre étudié, pour distinguer un ralentissement durable d'un effet de calendrier, en particulier pour les aménagements cyclables.
- La progression des études et plans de mobilité, qui précèdent souvent les travaux.
- Les délégations de service public de lignes de bus en Île-de-France et les lignes interurbaines régionales.
- L'apparition éventuelle de consultations liées aux zones à faibles émissions après la décision du Conseil constitutionnel.
- Les crédits du plan vélo et marche dans la loi de finances pour 2027.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

10

SECTION 10

Annexes

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

10 · ANNEXES

Annexes

A. Expressions recherchées dans les titres et les intitulés de lots

Planifier et étudier : mobilité urbaine, mobilité durable, mobilité décarbonée, mobilité inclusive, mobilité multimodale, plan de mobilité, plan de déplacements urbains, schéma directeur des mobilités, stratégie de mobilité, étude de circulation, étude de trafic, étude de déplacements, étude de mobilité, comptage routier, comptage directionnel, enquête déplacements, enquête origine-destination, flux de circulation, flux piétons, flux routiers, modélisation du trafic, simulation de trafic, modèle multimodal, modèle de déplacements, AMO mobilité, AMO transport, conseil en mobilité, observatoire des mobilités, report modal

Réguler la voiture : zone à faibles émissions, gestion du trafic, régulation du trafic, capteur de trafic, systèmes de transport intelligents, étude de stationnement, stratégie de stationnement, plan de circulation, zone 30, zone de rencontre

Transports collectifs : transport collectif, transport en commun, transports publics, transport public de voyageurs, transport urbain, réseau de transport urbain, exploitation du réseau de transport, transport interurbain, lignes régulières, réseau de bus, lignes de bus, autobus, bus électrique, tramway, métro, BHNS, bus à haut niveau de service, navette autonome, téléphérique urbain, transport par câble, gare routière

Transport à la demande et adapté : transport à la demande, navettes à la demande, transport sur réservation, transport adapté, transport de personnes à mobilité réduite, transport PMR, transport des élèves en situation de handicap, transport scolaire adapté

Vélo et marche : cyclable, voie verte, véloroute, EuroVelo, mobilité douce, mobilité active, modes actifs, modes doux, cheminement doux, liaison douce, circulation douce, voie douce, cheminement piéton, zone piétonne, piétons cycles, trottinette, vélo, vélos, piétonnisation

Intermodalité et services : intermodalité, multimodalité, pôle d'échanges, parking relais, parc relais, covoiturage, autopartage, information voyageurs, SAEIV, billettique

B. Avis écartés lors de la relecture

Sur 2 730 avis d'appel d'offres repérés par les expressions de recherche, 2 033 ont été retenus après relecture. Les principaux motifs d'exclusion sont :

- avis qui ne citent le secteur qu'en passant : mention secondaire dans un lot, aménagement cyclable ou piéton inclus dans une opération immobilière ou d'équipement ;
- transport occasionnel, de groupe ou d'un établissement, voyages scolaires et transport scolaire exclusif, y compris celui des élèves en situation de handicap ;
- gestion de flottes de véhicules de service, entretien général de voirie, d'espaces verts ou de signalisation ;
- délibérations et décisions classées comme appels d'offres, avis de préinformation et de sourcing, avis d'attribution, rectificatifs et avis d'infructuosité publiés comme appels d'offres ;
- ferroviaire hors tramway et métro, transport aérien, fret et logistique, projets situés hors de France ;
- objets sans lien avec la mobilité (assurances, vêtements de travail, nettoyage de locaux, énergie solaire, etc.).

C. Sources

Les avis proviennent de 109 sources : le Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP), le Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), les plateformes de dématérialisation (Marchés Online, Centrale des marchés, AWS Marchés publics, Klekoon, Achat Public, Marchés sécurisés,

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Megalis Bretagne, Maximilien, e-marchespublics, Alsace Marchés publics) et les profils d'acheteur de collectivités.

D. Renseignement des données

INFORMATION	CONSULTATIONS	PART
Date limite de remise des offres	1 765	98,9 %
Nature de la prestation (travaux, services, fournitures)	1 727	96,8 %
Procédure de passation	1 308	73,3 %
Localisation (région)	1 748	97,9 %
Acheteur identifié	1 761	98,7 %

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

À PROPOS

Qu’est-ce que Deepbloo ?

Deepbloo repère les projets publics et privés plusieurs mois avant qu'ils ne deviennent des appels d'offres, puis suit les consultations qui en découlent, en France et dans plus de 190 pays. La plateforme rattache chaque signal amont à un projet et à un maître d'ouvrage : délibérations des collectivités, permis de construire, avis de l'autorité environnementale, zones d'accélération des énergies renouvelables, concertations et presse locale.

Projets privés à venir

Plus de 200 000 projets privés suivis en France, identifiés dès leurs premiers signaux, bien avant toute consultation.

Détection en amont

Exemple : un projet de parc photovoltaïque à Gouzon, visible dans une délibération municipale neuf mois avant l'appel d'offres.

Appels d’offres et attributions

Les consultations publiques en France et dans le monde, avec leurs avis d'attribution, issues de plus de 5 000 sources.

Qualification accélérée

L'intelligence artificielle extrait plus de 50 critères par dossier : périmètre, lots, échéances, contacts et spécifications techniques.

FRANCE
200 000+
PROJETS PRIVÉS

FRANCE
1 500 000+
DÉLIBÉRATIONS

FRANCE
600 000+
APPELS D'OFFRES

FRANCE
180 000+
AVIS D'ATTRIBUTION

INTERNATIONAL
4 000 000+
APPELS D'OFFRES DANS 190+ PAYS

INTERNATIONAL
5 000+
SOURCES

> En savoir plus : deepbloo.com

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.